

Décision concernant la sixième question à l'ordre du jour: Perspectives régionales en matière de coopération pour le développement: Les Etats arabes

Le Conseil d'administration a prié le Bureau d'élargir son programme de coopération pour le développement dans les Etats arabes et d'élaborer une stratégie régionale de mobilisation de ressources, conformément à la stratégie de coopération pour le développement de l'OIT 2015-2017 (qui doit être révisée en novembre 2015).

(Document GB.323/POL/6(&Corr.), paragraphe 51.)